

## **Genfit**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

## GRANT THORNTON

*Membre français de Grant Thornton International*  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
S.A.S. au capital de € 2 297 184  
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## ERNST & YOUNG et Autres

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Genfit

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Genfit, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 19 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*

ERNST & YOUNG et Autres

Samuel Clochard

Alexis Hurtrel

**Etats financiers semestriels  
consolidés résumés établis  
selon les normes IFRS**

---

*au 30 juin 2024*

# COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

1	État de la situation financière.....	3
2	État du résultat net.....	4
3	État des autres éléments du résultat global.....	4
4	Tableau des flux de trésorerie.....	5
5	État de variation des capitaux propres.....	6
6	Notes annexes aux comptes consolidés.....	7
Note 1	Présentation générale.....	7
Note 2	Faits majeurs de la période et événements post-clôture.....	7
Note 3	Base de préparation.....	7
Note 4	Règles et méthodes comptables.....	8
Note 5	Secteurs opérationnels.....	9
Note 6	Gestion du risque financier.....	10
Note 7	Produits d'exploitation et Autres produits.....	12
Note 8	Charges opérationnelles.....	13
Note 9	Produits et charges financiers.....	15
Note 10	Impôt sur le résultat.....	15
Note 11	Résultat par action.....	15
Note 12	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	16
Note 13	Goodwill et immobilisations incorporelles.....	16
Note 14	Créances clients et autres débiteurs.....	18
Note 15	Autres actifs financiers.....	18
Note 16	Autres actifs.....	20
Note 17	Passifs financiers.....	20
Note 18	Instruments financiers.....	22
Note 19	Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	23
Note 20	Revenus et produits différés.....	24
Note 21	Provisions.....	24
Note 22	Capitaux propres.....	25
Note 23	Litiges et passifs éventuels.....	25
Note 24	Parties liées.....	25
Note 25	Engagements, Passifs éventuels et Actifs éventuels.....	25
Note 26	Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.....	28

# 1 État de la situation financière

## Actif

(en milliers d'euros)	Notes	A la date du	
		31/12/2023	30/06/2024
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	77 789	61 645
Créances clients et autres débiteurs courants	14	32 707	71 044
Autres actifs courants	16	2 615	3 690
Stocks	—	4	4
<b>Total - Actifs courants</b>		<b>113 115</b>	<b>136 384</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	13	48 761	46 946
Immobilisations corporelles	—	7 872	8 059
Autres actifs financiers non courants	15	4 125	3 388
Impôt différé actif	—	0	0
<b>Total - Actifs non courants</b>		<b>60 758</b>	<b>58 393</b>
<b>Total - Actif</b>		<b>173 872</b>	<b>194 777</b>

## Passif

(en milliers d'euros)	Notes	A la date du	
		31/12/2023	30/06/2024
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts obligataires courants	17	415	413
Autres passifs financiers courants	17	7 510	7 605
Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants	19	18 799	22 159
Revenus et produits différés courants	20	11 692	6 095
Provisions courantes	21	40	40
Dettes d'impôt exigible	—	23	118
<b>Total - Passifs courants</b>		<b>38 480</b>	<b>36 430</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts obligataires non courants	17	52 206	53 233
Autres passifs financiers non courants	17	10 047	6 553
Revenus et produits différés non courants	20	3 755	0
Avantages au personnel non courants	—	978	1 026
Impôt différé passif	—	455	171
<b>Total - Passifs non courants</b>		<b>67 441</b>	<b>60 983</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	22	12 459	12 477
Primes d'émission	—	445 261	446 490
Réserves consolidées	—	(361 870)	(391 461)
Ecarts de conversion	—	996	(452)
Résultat net	—	(28 894)	30 311
<b>Total - Capitaux propres</b>		<b>67 951</b>	<b>97 363</b>
<b>Total - Passif et capitaux propres</b>		<b>173 872</b>	<b>194 777</b>

## 2 État du résultat net

(en milliers d'euros, sauf résultat par action)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2023	30/06/2024
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	7	11 482	58 973
Autres produits	7	3 893	2 226
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>15 374</b>	<b>61 199</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Frais de recherche et développement	8	(25 630)	(18 984)
Frais généraux et administratifs	8	(9 105)	(10 564)
Frais marketing et de pré-commercialisation	8	(520)	(390)
Frais de réorganisation et restructuration	8	633	0
Autres produits et charges opérationnels	8	(52)	(39)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(19 299)</b>	<b>31 222</b>
Produits financiers	9	1 748	1 546
Charges financières	9	(2 890)	(2 419)
<b>Résultat financier</b>		<b>(1 141)</b>	<b>(873)</b>
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>(20 440)</b>	<b>30 349</b>
Charge d'impôt	10	(414)	(39)
<b>Résultat net</b>		<b>(20 854)</b>	<b>30 311</b>
<b>Résultat de base / dilué par action attribuable aux actionnaires</b>			
Résultat de base par action (€/action)	11	(0,42)	0,61
Résultat dilué par action (€/action)	11	(0,42)	0,53

## 3 État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2023	30/06/2024
<b>Résultat net</b>		<b>(20 854)</b>	<b>30 311</b>
Ecarts actuariels nets d'impôt	—	50	46
Variation de juste valeur des instruments de capitaux propres en actifs et passifs financiers	15	0	(923)
<b>Gains (pertes) enregistrés en capitaux propres non transférables en compte de résultat</b>		<b>50</b>	<b>(877)</b>
Ecarts de conversion	—	205	(1 448)
<b>Gains (pertes) enregistrés en capitaux propres transférables en compte de résultat</b>		<b>205</b>	<b>(1 448)</b>
<b>Résultat global</b>		<b>(20 599)</b>	<b>27 986</b>

## 4 Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30/06/2023	30/06/2024
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>			
+ Résultat net		(20 854)	30 311
<b>Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>			
Ajustements :			
+ Dotations aux amortissements		835	854
+ Dotations aux / (reprises de) provisions et pertes de valeur	21	(396)	105
+ Paiements fondés en actions	—	274	334
- Résultat sur cessions d'actifs non courants		(52)	(62)
+ Charge / (produit) financier net		763	542
+ Charge d'impôt	10	414	39
+ Autres éléments sans incidence financière sur la trésorerie	—	1 199	1 687
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin de fonds de roulement</b>		<b>(17 817)</b>	<b>33 809</b>
Diminution / (augmentation) des créances clients et autres actifs	14	(4 858)	(39 413)
(Diminution) / augmentation des dettes fournisseurs et autres passifs	19	(2 398)	(5 572)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(7 256)</b>	<b>(44 984)</b>
Impôts payés		0	(12)
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>(25 074)</b>	<b>(11 187)</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
- Acquisitions nettes de la trésorerie acquise (incorporel Versantis)	—	0	0
- Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	13	(2 000)	0
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	—	61	(737)
+ Cessions d'immobilisations / remboursement	—	62	78
- Acquisitions d'actifs financiers	15	9	(28)
+ Cessions d'actifs financiers	15	4 550	0
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>2 682</b>	<b>(687)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
+ Augmentation de capital et option de conversion	22	0	0
+ Souscriptions d'emprunts, encaissements de financements publics net de frais d'émission	17	0	0
- Remboursements d'emprunts et financements publics à long et moyen terme	17	(464)	(3 143)
- Remboursements de la dette des contrats de location	17	(530)	(545)
- Intérêts financiers versés (y compris contrats de location)		(1 106)	(1 073)
+ Intérêts financiers reçus		337	535
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(1 764)</b>	<b>(4 225)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(24 155)</b>	<b>(16 100)</b>
Trésorerie à l'ouverture	12	136 001	77 789
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		(20)	(43)
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>111 826</b>	<b>61 645</b>



## 5 État de variation des capitaux propres

	Capital social		Primes d'émission	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat net	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital social						
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Solde au 01 janvier 2023</b>	49 834 983	12 459	444 683	(978)	(336 573)	(1 344)	(23 719)	94 528
Résultat net							(20 854)	(20 854)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					50	205		255
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>205</b>	<b>(20 854)</b>	<b>(20 599)</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(23 719)		23 719	0
Paiements fondés sur des actions			274					274
Actions propres				94				94
Autres mouvements					223			223
<b>Solde au 30 juin 2023</b>	<b>49 834 983</b>	<b>12 459</b>	<b>444 957</b>	<b>(884)</b>	<b>(360 019)</b>	<b>(1 139)</b>	<b>(20 854)</b>	<b>74 520</b>
Résultat net							(8 040)	(8 040)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(886)	2 135		1 249
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(886)</b>	<b>2 135</b>	<b>(8 040)</b>	<b>(6 791)</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					0		0	0
Paiements fondés sur des actions			304					304
Actions propres				(86)				(86)
Autres mouvements					4			4
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>49 834 983</b>	<b>12 459</b>	<b>445 261</b>	<b>(970)</b>	<b>(360 901)</b>	<b>996</b>	<b>(28 894)</b>	<b>67 951</b>
Résultat net							30 311	30 311
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(877)	(1 448)		(2 325)
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(877)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>30 311</b>	<b>27 986</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(28 894)		28 894	0
Augmentations de capital	71 500	18	662		(7)			673
Composante capitaux propres (emprunt obligataire OCEANE)			232					232
Paiements fondés sur des actions			334					334
Actions propres				171				171
Autres mouvements					16			16
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>49 906 483</b>	<b>12 477</b>	<b>446 490</b>	<b>(799)</b>	<b>(390 663)</b>	<b>(452)</b>	<b>30 311</b>	<b>97 363</b>

## 6 Notes annexes aux comptes consolidés

### Note 1 Présentation générale

Créée en 1999, GENFIT SA (la « Société ») est une entreprise biopharmaceutique de droit français conduisant des essais cliniques de stade avancé, dont la vocation est la découverte et le développement de candidats-médicaments et de solutions diagnostiques innovants. Elle cible les maladies métaboliques et les pathologies hépatiques pour lesquelles des besoins médicaux considérables demeurent insatisfaits.

La Société concentre ainsi ses efforts de recherche et développement (R&D) pour participer à la potentielle mise sur le marché de solutions thérapeutiques et diagnostiques destinées à combattre certaines maladies métaboliques, inflammatoires, auto-immunes et fibrotiques affectant notamment le foie (telles que la Cholangite Biliaire Primitive – ou PBC) et plus généralement la sphère gastro-entérologique. L'adresse du siège social est la suivante : 885 Avenue Eugène Avinée – 59120 Loos, France.

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes de GENFIT SA et ceux de l'ensemble de ses filiales détenues à 100 % : GENFIT CORP (filiale américaine) et VERSANTIS AG (filiale suisse). L'ensemble est désigné comme « GENFIT » ou le « Groupe ». Il n'y a aucun intérêt minoritaire pour aucune des périodes présentées ci-inclus.

### Note 2 Faits majeurs de la période et événements post-clôture

#### Note 2.1 Faits majeurs de la période

##### 2.1.1 Étape historique franchie avec l'approbation accélérée d'Iqirvo® d'Ipsen dans la Cholangite Biliaire Primitive par la FDA américaine

###### Approbation par la FDA américaine

Le 10 juin 2024, GENFIT a annoncé la réalisation d'une étape historique pour l'entreprise : L'approbation accélérée par la Food and Drug Administration (FDA) américaine d'Iqirvo®/élaflibanor 80 mg comprimés, en tant que traitement first-in-class de la PBC en combinaison avec l'acide ursodésoxycholique (AUDC) chez les adultes dont la réponse à l'AUDC est insuffisante, ou en monothérapie chez les adultes qui ne tolèrent pas l'AUDC.

Élaflibanor a été mis sur le marché et commercialisé par Ipsen sous la marque Iqirvo® et peut être prescrit aux États-Unis pour les patients éligibles.

Cette indication a été approuvée selon une procédure accélérée sur la base de la diminution du taux de phosphatases alcalines (ALP). L'amélioration de la survie ou la prévention des événements de décompensation au niveau du foie n'ont pas été démontrées. Une approbation définitive dans cette indication est tributaire de la vérification et de la description du bénéfice clinique attesté dans le(s) étude(s) de confirmation. Iqirvo®/élaflibanor n'est pas recommandé aux personnes qui sont atteintes ou développent une cirrhose décompensée (par exemple : ascite, saignement d'une varice, encéphalopathie hépatique).

###### Accord de collaboration et de licence avec Ipsen, et paiements conditionnels

Comme précédemment communiqué, en décembre 2021, Ipsen a acquis les droits mondiaux de développement et de commercialisation de la molécule (à l'exception de la Chine, de Hong Kong, de Taïwan et de Macao, où Terns Pharmaceuticals détient la licence exclusive de développement et de commercialisation de l'élaflibanor).

Selon les termes de l'accord, GENFIT est éligible à un paiement d'étape de 48,7 millions d'euros d'Ipsen lors de la première vente commerciale d'Iqirvo®/élaflibanor aux États-Unis. Cet événement a eu lieu le 17 juin 2024, et par conséquent ce montant a été facturé à Ipsen et a été comptabilisé en revenus sur l'état du résultat net pour le semestre clos le 30 juin 2024.

GENFIT s'attend à recevoir d'Ipsen un paiement d'étape additionnel de 26,5 millions d'euros, sous réserve de l'approbation par les autorités réglementaires européens applicables. GENFIT est également éligible au paiement de redevances (« royalties ») exprimées en pourcentage, échelonné, à deux chiffres et pouvant atteindre 20%, appliqué aux ventes annuelles des produits sous licence réalisées par Ipsen. Voir [Note 25 - "Engagements, passifs éventuels et actifs éventuels"](#). Les royalties comptabilisés pour le premier semestre de 2024 se sont élevés à 154 milliers d'euros.

#### Note 2.2 Événements postérieurs à la clôture

##### Paiement du milestone

GENFIT a reçu le paiement d'étape de 48,7 millions d'euros d'Ipsen en août 2024 (comptabilisé en juin 2024 lors de la première vente commerciale d'Iqirvo®/élaflibanor aux États-Unis).

### Note 3 Base de préparation

Les comptes consolidés de GENFIT ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 30 juin 2024. Les informations comparatives présentées concernent l'exercice clos au 31 décembre 2023 et la période close le 30 juin 2023.

Par le terme IFRS, on désigne les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC).

Les états financiers semestriels consolidés résumés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux IFRS, selon les principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'image fidèle, et de séparation des exercices.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2024 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 18 septembre 2024.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont exposées ci-après.

Sauf indication contraire, l'ensemble des informations financières est présenté en milliers d'euros (€).

En application du règlement de la Commission Européenne n° 1606/2002, ces états financiers semestriels consolidés de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2024 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 du Groupe. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les IFRS mais une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels.

### Note 3.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements

À l'exception des mentions ci-après, les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

Les nouvelles normes suivantes sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais n'ont pas d'impact matériel sur les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe pour la période close au 30 juin 2024 :

- Amendements à IAS 7 et à IFRS 7 - Ententes de financement de fournisseurs,
- L'amendement à la norme IFRS 16 - visant à clarifier la manière dont un vendeur-preneur évalue ultérieurement les transactions de vente et de cession-bail,
- Amendements à IAS 1 - Classification des dettes assorties de clauses restrictives, et
- Amendements à IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants.

### Note 3.2 Normes, interprétations et amendements publiés mais non encore en vigueur

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2025, comme précisé ci-dessous. Le groupe est en train d'évaluer si l'adoption de ces amendements et modifications aux normes aura un impact significatif sur les états financiers :

- Amendements à IAS 21 - Absence de convertibilité (applicable à partir du 1er janvier 2025)

## Note 4 Règles et méthodes comptables

---

### Note 4.1 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes concernent principalement :

- l'allocation des revenus aux obligations de performance prévues au contrat conclu avec Ipsen (voir [Note 7 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#))
- le Crédit d'Impôt Recherche (voir [Note 7 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#))
- certaines natures de charges liées aux essais cliniques (voir [Note 19 - "Dettes fournisseurs et autres créditeurs"](#))
- la valorisation de nos actifs VS-01 liés à l'acquisition de Versantis (voir [Note 13 - "Goodwill et immobilisations incorporelles"](#))
- la valorisation des droits de licence (voir [Note 13 - "Goodwill et immobilisations incorporelles"](#))
- la valorisation des titres Genoscience (voir [Note 15 - "Autres actifs financiers"](#))
- les emprunts convertibles (voir [Note 17 - "Passifs financiers"](#))
- le taux d'imposition moyen pondéré pour la période annuelle (voir [Note 10 - "Impôt sur le résultat"](#))

### Note 4.2 Consolidation

*Continuité d'exploitation*

Les états financiers consolidés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation. Le Groupe estime disposer de suffisamment de ressources pour pouvoir continuer pendant au moins douze mois après la publication des comptes consolidés.

Lors de l'évaluation de la continuité d'exploitation, le Conseil d'administration du Groupe prend en compte la liquidité disponible à la date de clôture et les milestones dont l'encaissement est jugé hautement probable (sous réserve de l'approbation par les autorités réglementaires concernées et desancements commerciaux européens d'élafrabor dans la PBC), les projections de dépenses de trésorerie pour les 12 prochains mois à compter de la date de publication des états financiers et la disponibilité d'autres financements.

#### Entités consolidées

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Le Groupe contrôle l'ensemble des entités consolidées.

#### Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

### Note 4.3 Monnaies étrangères

#### Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture.

Les différences de change sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

#### Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des activités à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro, sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de produits et de charges sont convertis en euros en utilisant le cours de change en vigueur à la date d'opération ou le taux moyen de la période de présentation de l'information financière à moins que cette méthode ne puisse être utilisée en raison d'importantes variations des taux de change.

Les différences de conversion sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global. Lors de la cession de tout ou partie d'une activité à l'étranger, les différences de conversion comptabilisées en réserves de conversion sont reconnues en résultat.

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro, qui est également la monnaie fonctionnelle de GENFIT SA.

La monnaie fonctionnelle de GENFIT CORP est le dollar US. Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des périodes présentées sont les suivants :

Parité : 1 dollar US (USD) = x euros (EUR)	Semestre clos le		
	30/06/2023	30/06/2024	31/12/2023
Taux de clôture	0,92030	0,93414	0,90498
Taux moyen	0,92515	0,92490	0,92471

La monnaie fonctionnelle de Versantis AG est le Franc Suisse. Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des périodes présentées sont les suivants :

Parité : 1 franc CH (CHF) = x euros (EUR)	Semestre clos le		
	30/06/2023	30/06/2024	31/12/2023
Taux de clôture	1,02166	1,03799	1,07991
Taux moyen	1,01462	1,04035	1,02936

### Note 5 Secteurs opérationnels

Le Conseil d'Administration et le Directeur Général sont les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Le Directeur Général gère l'activité sous la supervision du Conseil d'Administration comme celle d'un seul segment ayant une seule activité : la recherche et le développement dans le domaine des médicaments innovants et de solutions diagnostiques, dont la mise sur le marché est tributaire de la réussite de la phase de développement clinique.

Les actifs, passifs, produits, et charges opérationnels sont principalement situés en France et en Suisse (cette dernière suite à l'acquisition de Versantis en septembre 2022).

#### Chiffre d'affaires par marché géographique

Revenus par zone géographique <i>(En milliers d'euros)</i>	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Revenus - France	100 %	100 %
Revenus - Autres pays	0 %	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Pour les six mois clos le 30 juin 2023 et 2024, la totalité du revenu est réalisé en France. La quasi-totalité du revenu provient de notre client Ipsen.

#### Actifs non courants par zone géographique

Les actifs non courants par zone géographique se répartissent comme suit :

ACTIFS NON COURANTS <i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre 2023			Au 30 juin 2024		
	France	Suisse	Total	France	Suisse	Total
<b>TOTAL</b>	13 869	46 889	<b>60 758</b>	13 351	45 042	<b>58 393</b>

## Note 6 Gestion du risque financier

Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à des instruments financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité et risque de crédit.

### Note 6.1 Risque de change

L'exposition globale de la Société au risque de change dépend notamment :

- des devises dans lesquelles elle percevra ses revenus ;
- des devises choisies lors de la signature de conventions, tels des accords de licences, de co-commercialisation ou de co-développement ;
- de la localisation géographique des essais cliniques réalisés sur ses candidats-médicaments ou biomarqueurs ;
- de la possibilité, pour des cocontractants, de transférer indirectement le risque de change sur la Société,
- de sa politique de couverture de change ; et
- de l'évolution du cours des devises par rapport à l'euro.

Compte tenu de la part importante de ses opérations libellée en dollars US, la Société a choisi de limiter les conversions en euros de sa trésorerie en dollar US, provenant notamment de la levée de fonds en dollar US lors de la cotation de ses titres sur le Nasdaq en mars 2019 en dollars US, et de ne pas souscrire d'instruments de couverture spécifiques, afin de pouvoir utiliser sa trésorerie en dollars US pour faire face aux dépenses libellées dans cette devise au cours des années suivantes.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des dépenses du Groupe à une variation de 10 % du dollar US contre Euro aux dates et pour les périodes closes comme mentionnés ci-dessous.

### SENSIBILITÉ DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À UNE VARIATION DE +/- 10 % DU DOLLAR US VERSUS L'EURO A la date du

<i>(En milliers d'euros ou en milliers de dollars US)</i>	31/12/2023	30/06/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars US	22 023	15 811
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	19 930	14 769
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du dollar US vs euro	22 145	16 410
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du dollar US vs euro	18 119	13 427

### SENSIBILITÉ DES DÉPENSES DU GROUPE À UNE VARIATION DE +/- 10 % DU DOLLAR US VERSUS L'EURO

<i>(En milliers d'euros ou en milliers de dollars US)</i>	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Dépenses libellées en dollars US	9 045	6 991
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	8 324	6 531
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du dollar US vs euro	9 249	7 256
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du dollar US vs euro	7 567	5 937

30/06/2024 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 dollar US = 0,93414 euros

30/06/2023 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 dollar US = 0,9203 euros

Les tableaux suivants présentent la sensibilité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des dépenses du Groupe à une variation de 10 % du CHF contre Euro aux dates et pour les périodes closes comme mentionnés ci-dessous.

**Sensibilité de la trésorerie et équivalents de trésorerie à une variation de +/- 10% du franc CH versus l'euro**

(En milliers d'euros ou en milliers de francs CH)

	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en francs CH	1 111	944
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	1 200	980
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du franc CH vs euro	1 333	1 088
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du franc CH vs euro	1 091	890

**Sensibilité des dépenses du Groupe à une variation de +/- 10% du franc CH versus l'euro**

(En milliers d'euros ou en milliers de francs CH)

	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Dépenses libellées en francs CH	3 045	1 064
Equivalent en euros, sur la base des parités décrites ci-dessous	3 111	1 104
Equivalent en euros, en cas de hausse de 10% du franc CH vs euro	3 457	1 227
Equivalent en euros, en cas de baisse de 10% du franc CH vs euro	2 828	1 004

30/06/2024 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 franc CH = 1,03799 euros

30/06/2023 : Equivalent en euros, sur la base d'une parité de 1 franc CH = 1,0217 euros

**TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE & ACTIFS FINANCIERS**

	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
<i>(En milliers d'euros)</i>		
<b>Libellés à l'origine en EUR</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	56 593	45 888
Actifs financiers courants et non courants	4 095	3 359
<b>TOTAL</b>	<b>60 689</b>	<b>49 247</b>
<b>Libellés à l'origine en USD</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	19 931	14 769
Actifs financiers courants et non courants	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>19 946</b>	<b>14 785</b>
<b>Libellés à l'origine en CHF</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	1 200	980
Actifs financiers courants et non courants	14	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 214</b>	<b>993</b>
<b>Total en EUR</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	77 789	61 645
Actifs financiers courants et non courants	4 125	3 388
<b>TOTAL</b>	<b>81 913</b>	<b>65 033</b>

**Note 6.2 Risque de taux d'intérêt**

Au 30 juin 2024, le Groupe a uniquement souscrit des emprunts bancaires assortis à taux fixe, généralement inférieurs à ceux du marché.

Au 30 juin 2024, les passifs financiers du Groupe s'élevaient à 67 804 milliers d'euros (contre 70 179 milliers d'euros, au 31 décembre 2023), correspondant au montant net de la part capitaux propres des obligations convertibles et de leur coût d'émission. Les emprunts en cours sont souscrits à taux fixe. L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt découlant de ses actifs financiers est également négligeable, puisque ces actifs sont essentiellement des OPCVM libellées en euros, des bons à moyen terme négociables et des comptes à terme libellés en euros ou en dollars.

**Note 6.3 Risque de liquidité**

Les passifs financiers du Groupe comprennent principalement des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANes) remboursables pour un montant nominal de 56,7 millions d'euros à échéance du 16 octobre 2025 (voir [Note 17 - "Passifs financiers"](#)).

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Le Groupe dispose au 30 juin 2024 de 61 645 milliers d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (au 31 décembre 2023 de 77 789 milliers d'euros). La Société ne considère pas être exposée à un risque de liquidité à court terme. En particulier, la Société estime que le montant de la trésorerie, équivalents de trésorerie, et instruments financiers courants est suffisant pour assurer son financement au cours des douze prochains mois, au regard de ses projets et obligations actuels.

Toutefois, ces fonds pourraient ne pas se révéler suffisants pour faire face à un besoin de financement supplémentaire, ce qui requerrait alors de nouveaux financements dont la mise en œuvre et les conditions dépendront de facteurs, notamment économiques et de marché, sur lesquels le Groupe n'exerce pas de contrôle.

#### Note 6.4 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie d'un actif financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. L'exposition du Groupe au risque de crédit est liée à ses créances clients, et aux autres actifs financiers.

La politique du Groupe consiste à gérer ce risque en effectuant des transactions avec des tiers présentant une bonne qualité de crédit.

### Note 7 Produits d'exploitation et Autres produits

#### Note 7.1 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

##### Détail du poste

##### PRODUITS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Revenus	11 482	58 973
Crédit d'impôt recherche	3 547	2 108
Subventions d'exploitation	82	21
Autres produits opérationnels	263	97
<b>TOTAL</b>	<b>15 374</b>	<b>61 199</b>

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 61 199 milliers d'euros contre 15 374 milliers d'euros pour la même période en 2023.

Les revenus se sont élevés à 58 973 milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024 contre 11 482 milliers d'euros pour la même période en 2023.

Les revenus comprennent principalement :

- Accord de licence - Ipsen. En 2021, GENFIT et Ipsen ont conclu un partenariat stratégique à long terme pour initier une collaboration globale entre les deux sociétés. L'accord confère à Ipsen une licence globale (hors Grande Chine, concédée à Terns) pour développer, fabriquer et commercialiser le médicament expérimental élaflibranor de GENFIT (commercialisé sous le nom Iqirvo®), destiné aux personnes atteintes de Cholangite Biliaire Primitive (PBC).
  - Pour les six mois clos au 30 juin 2024 :
    - 48,7 millions d'euros sont attribuables à un milestone facturé à Ipsen en juin 2024 suite à la première vente commerciale d'Iqirvo®/élaflibranor aux États-Unis.
    - 9,3 millions d'euros sont attribuables à la comptabilisation partielle des produits différés comme mentionné dans la [Note 20 - "Revenus et produits différés"](#).
    - 0,2 millions d'euros sont attribuables aux royalties sur les ventes aux États-Unis d'Iqirvo®/élaflibranor.
  - Pour les six mois clos au 30 juin 2023 :
    - 8,2 millions d'euros sont attribuables à la comptabilisation partielle des produits différés comme mentionné dans la [Note 20 - "Revenus et produits différés"](#).
- Accord de services de transition - Ipsen. GENFIT et Ipsen ont conclu l'accord de services de transition, l'accord de services de transition de la « Part B » et l'amendement de la Part B, signés respectivement en avril 2022, en juin 2023 et en septembre 2023, afin de faciliter la transition de certaines activités liées à l'essai clinique de Phase 3 ELATIVE® jusqu'au transfert complet de la responsabilité de l'essai à Ipsen.
  - Pour les six mois clos au 30 juin 2024, les services réalisés dans le cadre de ce contrat ont généré 0,8 millions d'euros de revenus.
  - Pour les six mois clos au 30 juin 2023, les services réalisés dans le cadre de ce contrat ont généré 3,2 millions d'euros de revenus.

#### Note 7.2 Autres produits

##### Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est accordé aux entités par les autorités fiscales françaises afin de les inciter à mener des recherches techniques et scientifiques. Les entités dont les dépenses de recherche répondent aux critères du CIR bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant être utilisé pour le paiement de leur impôt sur le résultat au titre de l'année fiscale au cours de laquelle ces dépenses ont été encourues et des trois années suivantes. Dans le cas où, à la fin de la période de trois ans, le montant des impôts exigibles se révèle inférieur à la totalité du crédit d'impôt, les autorités remboursent à l'entité la différence en trésorerie. Si, au vu de certains critères relatifs à son chiffre d'affaires, ses effectifs ou ses actifs, une entité peut être considérée comme une petite ou moyenne entreprise, elle peut demander le versement immédiat du crédit d'impôt recherche. Le Groupe répond à ces critères.

Le Groupe établit une demande de CIR pour les dépenses de recherche encourues au cours de chaque année fiscale et comptabilise le montant obtenu au poste « Autres produits » de l'état du résultat net de la même année fiscale. Dans les notes annexes aux comptes consolidés, le montant obtenu est comptabilisé au poste « crédit d'impôt recherche » (voir [Note 14 – “Créances clients et autres débiteurs”](#) et le tableau ci-dessous).

#### Détail du poste

#### AUTRES PRODUITS

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Crédit d'impôt recherche (CIR)	3 547	2 108
Autres produits opérationnels (dont : gains de change pour créances et dettes commerciales)	263	97
Subventions d'exploitation	82	21
<b>TOTAL</b>	<b>3 893</b>	<b>2 226</b>

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le crédit impôt recherche s'est élevé à 2 108 milliers d'euros (intégrant 177 milliers d'euros d'intérêts moratoires) contre 3 547 milliers d'euros pour la même période en 2023, du fait de la diminution des frais éligibles de recherche et développement.

Il y a un contrôle fiscal en cours. Pour plus d'informations, se reporter à la [Note 10 - « Impôt sur le résultat »](#).

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les autres produits opérationnels se sont élevés à 97 milliers d'euros contre 263 milliers d'euros pour la même période en 2023, comprenant principalement des gains de change sur créances et dettes commerciales.

### Note 8 Charges opérationnelles

#### Détail des postes

#### Note 8.1 Charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	Semestre clos le 30/06/2023	Dont :					
		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette (*) aux amortissements & provisions, pertes de valeur	Résultat sur cessions d'actifs non courants
Frais de recherche et développement	(25 630)	(1 040)	(14 367)	(6 299)	(3 251)	(705)	33
Frais généraux et administratifs	(9 105)	(162)	(96)	(3 919)	(4 645)	(283)	0
Frais de marketing et pré-commercialisation	(520)	(2)	(1)	(275)	(236)	(6)	0
Frais de réorganisation et restructuration	633	0	0	0	0	633	0
Autres produits et charges opérationnels	(52)	0	0	0	(75)	3	20
<b>TOTAL</b>	<b>(34 673)</b>	<b>(1 204)</b>	<b>(14 464)</b>	<b>(10 492)</b>	<b>(8 207)</b>	<b>(358)</b>	<b>52</b>



	Semestre clos le 30/06/2024	Dont :					Résultat sur cessions d'actifs non courants
		Achats consommés	Sous-traitance opérationnelle	Charges de personnel	Autres charges (maintenance, honoraires, déplacements, impôts & taxes...)	Dotation nette (*) aux amortissements & provisions, pertes de valeur	
<i>(En milliers d'euros)</i>							
Frais de recherche et développement	(18 984)	(1 056)	(7 838)	(6 610)	(2 806)	(675)	0
Frais généraux et administratifs	(10 564)	(152)	(69)	(4 380)	(5 778)	(185)	0
Frais de marketing et pré-commercialisation	(390)	(2)	0	(295)	(89)	(3)	0
Frais de réorganisation et restructuration	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	(39)	0	0	0	(102)	0	62
<b>TOTAL</b>	<b>(29 977)</b>	<b>(1 210)</b>	<b>(7 907)</b>	<b>(11 284)</b>	<b>(8 774)</b>	<b>(863)</b>	<b>62</b>

#### Activité au cours des semestres clos le 30 juin 2024 et 2023

- Frais de recherche et développement*

La diminution des frais de recherche et développement s'explique majoritairement par la diminution des coûts liés à notre programme ELATIVE® (suite à l'approbation de la FDA en juin 2024), compensé en partie par i) l'augmentation des coûts liés à nos candidats-produits, notamment VS-01 et SRT-015 et ii) l'augmentation de l'effectif.

- Frais généraux et administratifs*

L'augmentation des frais généraux et administratifs s'explique globalement par l'augmentation de l'effectif et les autres charges.

- Frais de marketing et pré-commercialisation*

Pour les semestres clos le 30 juin 2024 et 2023, les activités marketing et pré-commercialisation n'ont pas évolué de manière significative.

- Frais de réorganisation et restructuration*

Pendant le premier clos le 30 juin 2024, il n'y a pas eu de frais de réorganisation et restructuration.

- Autres produits et charges opérationnelles*

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les autres produits et charges opérationnelles étaient non significatifs.

#### Note 8.2 Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Salaires	(7 413)	(7 848)
Charges sociales	(2 737)	(3 025)
Variation de la provision pour indemnité de départ en retraite	(69)	(77)
Paiements fondés sur des actions	(274)	(334)
<b>TOTAL</b>	<b>(10 492)</b>	<b>(11 284)</b>

L'augmentation des charges de personnel résulte principalement de l'augmentation de l'effectif moyen de 152 au 30 juin 2023 à 164 au 30 juin 2024.

Effectifs	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Effectif moyen	152	164
<b>Effectifs - Par activité</b>		
Recherche et développement	77	86
Services associés à la science	19	20
Administration et management	56	61
Marketing et commercial	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>169</b>

## Note 9 Produits et charges financiers

### Détail du poste

#### PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En milliers d'euros)	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts	337	535
Gains de change	71	271
Autres produits financiers	1 341	740
<b>TOTAL - Produits financiers</b>	<b>1 748</b>	<b>1 546</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(2 253)	(2 327)
Charges d'intérêt relatives aux contrats de location	(36)	(33)
Pertes de change	(586)	(42)
Autres charges financières	(14)	(18)
<b>TOTAL - Charges financières</b>	<b>(2 890)</b>	<b>(2 419)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 141)</b>	<b>(873)</b>

## Note 10 Impôt sur le résultat

### Contrôle fiscal

La Société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les déclarations fiscales ou opérations susceptibles d'être examinées portant sur les exercices 2019 et 2020 (y compris le CIR déclaré au titre de ces exercices), qui a débuté le 10 décembre 2021 et se poursuit à la date du présent Rapport financier semestriel.

### Crédit d'impôt recherche à recevoir

Le crédit d'impôt recherche à recevoir s'élève à 7 738 milliers d'euros au 30 juin 2024 qui se décompose comme suit :

- 1 931 milliers d'euros au titre de l'exercice 2024
- 5 807 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023

Les soldes précédemment retenus au titre de 2021 et de 2022 ont été remboursés en 2024 y compris des intérêts légalement requis de 177 milliers d'euros.

### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour la période intermédiaire est déterminée en appliquant la meilleure estimation par la direction du taux d'imposition moyen pondéré pour la période annuelle, ajusté pour certains éléments pleinement applicables à la période intermédiaire si nécessaire, au bénéfice ou à la perte avant impôt. Le Groupe a procédé à cette évaluation sur la base des informations actuellement disponibles concernant les activités des entités du Groupe, ainsi que les taux d'imposition effectifs applicables dans chaque juridiction concernée et les données antérieures.

## Note 11 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen d'actions en circulation pondéré des effets de tous les instruments potentiellement dilutifs (bons de souscription d'actions, bons de souscription et d'acquisition d'actions remboursables, attributions d'actions gratuites, options de souscription, obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes).

Résultat par action	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	(20 854)	30 311
Résultat net - part du Groupe par action (en euros)	(0,42)	0,61
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué par action	49 701 858	60 363 017
Résultat net dilué - part du Groupe par action (en euros)	(0,42)	0,53

Les nombres moyens pondérés d'actions ci-dessus excluent les actions propres de GENFIT.

Le tableau suivant récapitule les actions ordinaires potentielles non incluses dans le calcul du résultat dilué par action car leur impact aurait été antidilutif :

Actions ordinaires potentielles non incluses dans calcul du résultat dilué par action	Semestre clos le	
	30/06/2023	30/06/2024
BSA	35 070	0
STOCK OPTIONS	995 381	0
AGA	124 391	0
OCEANES	10 580 141	0

## Note 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les principaux éléments des équivalents de trésorerie sont :

- les OPCVM et les comptes courants portant intérêt disponibles immédiatement ;
- les comptes à terme, disponibles aux échéances contractuelles ou en cas de sortie anticipée sans pénalité ;
- les bons à moyen terme négociables, disponibles aux échéances trimestrielles ou en cas de sortie anticipée sans pénalité.

Ces placements à court terme présentent une grande liquidité et sont soumis à des risques négligeables de variation de valeur.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Valeurs mobilières de placements et dépôts à terme	67 530	53 803
Soldes débiteurs de banque	10 258	7 842
<b>TOTAL</b>	<b>77 789</b>	<b>61 645</b>

### VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS ET DÉPÔTS À TERME

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
COMPTES A TERME	67 530	53 803
<b>TOTAL</b>	<b>67 530</b>	<b>53 803</b>

## Note 13 Goodwill et immobilisations incorporelles

### Goodwill

Le Groupe n'a pas de goodwill.

### Immobilisations incorporelles

Les méthodes comptables retenues pour les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui étaient appliquées aux derniers états financiers annuels consolidés.

#### Accord de licence conclu avec Seal Rock (2023)

GENFIT a annoncé le 31 mai 2023 la signature d'un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de l'inhibiteur d'ASK1 SRT-015 avec Seal Rock Therapeutics, une société de stade clinique basée à Seattle, États-Unis, et développant des inhibiteurs des kinases dits « best-in-class » et « first-in-class ». Se reporter à la Note 14 - "Goodwill et immobilisations incorporelles" de la section 5.5.6 - "Notes annexes aux comptes consolidés" du Document d'Enregistrement Universel 2023 de la Société pour la description détaillée de l'opération et le traitement comptable.

Selon les termes de l'accord, GENFIT a effectué un paiement de 2 millions d'euros à Seal Rock pour obtenir le savoir-faire et les droits d'usage de SRT-015 comme mentionné ci-dessus. Cette acquisition est indiquée dans le tableau ci-dessous sous le poste « Autres actifs incorporels ».

Conformément à la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, ce montant a été immobilisé et affecté aux Immobilisations incorporelles. En outre, compte tenu de la nature de l'actif incorporel, il a été déterminé que cet actif a une durée de vie utile définie de 20 ans, ce qui correspond à la durée de vie des brevets aux États-Unis et dans l'Union européenne. L'amortissement sur la base de la durée de protection brevetaire restante commencera après l'approbation réglementaire de l'EMA et de la FDA et sera d'ici là soumis à un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles et à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs. À mesure que les milestones de cet accord seront payés, ceux-ci seront analysés et seront soit i) immobilisés et soumis au même test de dépréciation annuel, soit ii) passés en charges quand ils seront encourus en fonction de leur nature. Ce test de dépréciation consistera à une méthodologie d'évaluation incluant une approche basée sur les revenus futurs, utilisant des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour l'inhibiteur d'ASK1 SRT-015.

Les indices de perte de valeur considérés par le Groupe sont les suivants :

- Échec ou données défavorables de nos essais cliniques
- La concurrence d'autres programmes d'essais cliniques couvrant les mêmes indications que nos candidats-médicaments
- La disponibilité du financement nécessaire

La valeur nette comptable de l'actif est de 2,0 millions d'euros au 30 juin 2024. Au 30 juin 2024, nous n'avons pas constaté d'indice de perte de valeur.

#### Acquisition de Versantis (2022)

Le 19 septembre 2022, GENFIT a annoncé la signature d'un accord exclusif en vue d'acquérir l'intégralité des actions et droits de vote de Versantis, une société de biotechnologie privée de stade clinique basée en Suisse et visant à répondre aux besoins médicaux croissants dans le domaine des maladies du foie. Se reporter à la Note 30 - "Acquisitions" de la section 5.5.6 - "Notes annexes aux comptes consolidés" du Document d'Enregistrement Universel 2023 de la Société pour la description détaillée de l'opération et le traitement comptable.

Le programme VS-01-ACLF, un programme de technologie de piégeage des liposomes, est l'actif ayant la quasi-totalité de la valeur attribuable conformément à la suite du test de concentration de la juste valeur en vertu du paragraphe B7A d'IFRS 3. Sur le prix total d'acquisition payé de 46,6 millions d'euros, 43,9 millions d'euros ont été affectés aux immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles et à la Norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs. La différence entre ce montant et le prix d'acquisition correspond aux autres actifs acquis et passifs assumés dans le cadre de l'opération. De plus, compte tenu de la nature de l'actif incorporel, il a été déterminé qu'il avait une durée de vie utile définie de 20 ans, conformément aux durées de vie des brevets aux États-Unis et dans l'Union européenne. L'amortissement commencera dès l'approbation réglementaire de l'EMA et du FDA et jusque-là sera soumis à un test de perte de valeur annuel conformément à IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

Les indices de perte de valeur considérés par le Groupe sont les suivants :

- Échec ou données défavorables de nos essais cliniques
- La concurrence d'autres programmes d'essais cliniques couvrant les mêmes indications que nos candidats-médicaments
- La disponibilité du financement nécessaire.

La valeur nette comptable (après écart de conversion CHF/EUR) de l'actif est de 44,5 millions d'euros au 30 juin 2024. Au 30 juin 2024, nous n'avons pas constaté d'indice de perte de valeur.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (à part Celloram, Seal Rock et Versantis) comprennent principalement des logiciels bureautiques et administratifs, ainsi que des logiciels scientifiques acquis par le Groupe. Les tableaux suivants présentent les variations des immobilisations incorporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le semestre clos le 30 juin 2024 :

(En milliers d'euros)	A la date du 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	Reclassements	A la date du 31/12/2023
<b>Valeurs brutes</b>						
Logiciels	977	24	(45)	0	0	955
Brevets	351	0	0	0	18	369
Autres immobilisations incorporelles	43 569	2 050	0	2 746	0	48 366
<b>TOTAL - Valeurs brutes</b>	<b>44 897</b>	<b>2 074</b>	<b>(45)</b>	<b>2 747</b>	<b>18</b>	<b>49 690</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Logiciels	(940)	(63)	75	0	0	(928)
Brevets	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL - Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(940)</b>	<b>(64)</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(928)</b>
<b>TOTAL - Net</b>	<b>43 957</b>	<b>2 010</b>	<b>29</b>	<b>2 747</b>	<b>18</b>	<b>48 761</b>

(En milliers d'euros)	A la date du 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	Reclassements	A la date du 30/06/2024
<b>Valeurs brutes</b>						
Logiciels	955	0	(91)	0	0	864
Brevets	369	0	0	0	(12)	357
Autres immobilisations incorporelles	48 366	0	0	(1 798)	0	46 568
<b>TOTAL - Valeurs brutes</b>	<b>49 690</b>	<b>0</b>	<b>(91)</b>	<b>(1 798)</b>	<b>(12)</b>	<b>47 789</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Logiciels	(928)	(6)	91	0	0	(843)
Brevets	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL - Amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(928)</b>	<b>(6)</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(843)</b>
<b>TOTAL - Net</b>	<b>48 761</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>(1 798)</b>	<b>(12)</b>	<b>46 946</b>

## Note 14 Créances clients et autres débiteurs

### Détail du poste

#### CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Créances clients	18 526	61 464
Crédit d'impôt recherche	12 200	7 738
Créances sociales	0	8
Créances de TVA	1 476	1 773
Subventions à recevoir	7	9
Autres créances	498	51
<b>TOTAL</b>	<b>32 707</b>	<b>71 044</b>
Dont : Courant	32 707	71 044
Dont : Non courant	0	0

#### Créances clients

Les créances clients s'élevaient à 61 464 milliers d'euros au 30 juin 2024 (18 526 milliers d'euros au 31 décembre 2023). L'évolution du poste des créances clients est principalement en lien avec le Licence and Collaboration Agreement et le Transition Services Agreement conclus avec IPSEN.

#### Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche à recevoir s'élève à 7 738 milliers d'euros au 30 juin 2024 (12 200 milliers d'euros au 31 décembre 2023).

Il y a un contrôle fiscal en cours. Pour plus d'informations, se reporter à la [Note 10 - « Impôt sur le résultat »](#).

#### Créance de TVA

La créance de TVA s'élève à 1 773 milliers d'euros au 30 juin 2024 et 1 476 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

#### Autres créances

Au 31 décembre 2023 et 30 juin 2024, le poste « Autres créances » se compose principalement d'avoirs à recevoir de la part de fournisseurs.

## Note 15 Autres actifs financiers

### Détail du poste

#### ACTIFS FINANCIERS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Titres de participation non consolidés	2 348	1 425
Autres titres	471	459
Prêts	472	500
Dépôts et cautionnements versés	303	302
Contrats de liquidité	531	701
<b>TOTAL</b>	<b>4 125</b>	<b>3 388</b>
Dont : Courant	0	0
Dont : Non courant	4 125	3 388

## VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	A la date du	Augmentations	Diminutions	A la date du
	31/12/2023			30/06/2024
Titres de participation non consolidés	2 348	0	(923)	1 425
Autres titres	471	0	(12)	459
Prêts	472	28	0	500
Dépôts et cautionnements versés	303	29	(29)	302
Contrats de liquidité	531	170	0	701
<b>TOTAL</b>	<b>4 125</b>	<b>228</b>	<b>(964)</b>	<b>3 388</b>

### Titres de participation non consolidés

Au 30 juin 2024, la valeur des "Titres de participation non consolidés" concerne uniquement notre prise de participation dans Genoscience Pharma qui a eu lieu en 2021. Depuis la transaction, aucun titre n'a été cédé. La valeur brute de l'investissement (et le montant de la transaction initiale en 2021) est de 3 133 milliers d'euros. La valeur nette de l'investissement (nette de dépréciation) est de 1 425 milliers d'euros.

La prise de participation au capital de Genoscience Pharma est comptabilisée en conformité avec la Norme IFRS 9. Cette prise de participation n'ayant pas été réalisée par GENFIT à des fins de transaction, le Groupe a choisi de classer les actions de Genoscience Pharma en instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« OCI », ou « Other Comprehensive Income »).

Pendant le premier semestre de 2024, il y a eu un indice de perte de valeur notamment au regard de l'avancée des études cliniques de Genoscience Pharma et son financement. Par conséquent, au 30 juin 2024, et conformément à la norme IFRS 13, la Société a mis à jour l'estimation de la juste valeur de sa participation dans Genoscience Pharma. Cette analyse est basée sur une méthodologie d'évaluation incluant une approche tenant en compte les revenus de redevances, utilisant des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les principaux programmes de recherche de la société. Cette méthode utilise les estimations des résultats d'exploitation futurs, les flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un coût moyen pondéré du capital qui reflète les hypothèses des acteurs du marché, et la probabilité de succès de chaque programme. Sur la base de notre analyse effectuée, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 923 milliers d'euros en OCI.

La période sur laquelle la Direction a projeté ses flux de trésorerie s'étend jusqu'à 2038. Le taux d'augmentation de prix du médicament utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie est de 1 %. Par ailleurs, nous avons réalisé les analyses de sensibilité suivantes afin de déterminer la variation de valeur de l'actif en modifiant certaines hypothèses clés.

Les valeurs attribuées des hypothèses clés sont les suivantes :

- Taux d'actualisation retenu : 12,5 %

Montant dont l'actif diminuerait si le taux d'actualisation augmentait de 1% : 113 milliers d'euros

- Probabilité de succès retenue : 14,5 %

Le montant dont l'actif diminuerait si le taux de réussite global estimé diminuait de 1% : 118 milliers d'euros

Les indices de perte de valeur considérés par le Groupe dans le cadre de la mise en oeuvre du test de la juste valeur sont les suivants :

- Échec ou données défavorables de nos essais cliniques, et avancées des études
- La concurrence d'autres programmes d'essais cliniques couvrant les mêmes indications que nos candidats-médicaments
- La disponibilité du financement nécessaire

### Autres titres

Au 30 juin 2024, la valeur des "Autres titres" était de 459 milliers d'euros. Le solde concerne uniquement notre investissement CAPTECH SANTE.

### Contrats de liquidité

La Société a conclu le 1er août 2013 avec la société Crédit Industriel et Commercial S.A. (« CIC ») un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI), reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Le contrat de liquidité est destiné à favoriser la régularité des cotations des titres du Groupe.

Au 30 juin 2024, le compte de liquidité faisait apparaître 701 milliers d'euros et 531 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Le nombre de titres GENFIT détenus par CIC pour le Groupe se décomposent comme suit :

	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Nombre de titres (comptabilisés en diminution des capitaux propres)	147 812	131 000

## Note 16 Autres actifs

Les autres actifs, s'élevant à 3 690 milliers d'euros au 30 juin 2024 et 2 615 milliers d'euros au 31 décembre 2023, correspondent aux charges constatées d'avance liées à des charges opérationnelles courantes.

## Note 17 Passifs financiers

### Note 17.1 Détail des emprunts obligataires

La Société a réalisé le 16 octobre 2017 une émission d'OCEANes (à échéance du 16 octobre 2022) d'un montant nominal de 180 millions d'euros. Cette dette a été renégociée en janvier 2021.

#### Soldes à jour à la fin des périodes

##### Au 31/12/2023 :

Nombre d'obligations	1 923 662
Valeur d'émission / nominale de l'emprunt	56 940 395,20 €
Valeur nominale unitaire des obligations	29,60 €
Taux d'intérêt effectif	8,8 %

##### Au 30/06/2024 :

Nombre d'obligations	1 915 662
Valeur d'émission / nominale de l'emprunt	56 703 595,20 €
Valeur nominale unitaire des obligations	29,60 €
Taux d'intérêt effectif	8,8 %

#### Taux d'intérêt nominal annuel

Le taux d'intérêt nominal annuel est de 3,5%, payable semestriellement à terme échu.

#### Termes de remboursement

Son remboursement est fixé au 16 octobre 2025.

Un remboursement anticipé est possible au gré de la société à compter du moment où la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés par les volumes de l'action GENFIT du ratio de conversion des actions en vigueur sur une période de 20 jours de bourse excède 1.5 de la valeur nominale des OCEANes.

#### Taux et termes de conversion

Le taux de conversion est de 5,5 actions ordinaires par obligation.

Il n'y a aucune exigence particulière à remplir pour qu'un porteur d'OCEANes convertisse la dette en actions GENFIT.

8 000 obligations ont été converties au premier semestre 2024 en 44 000 actions GENFIT.

#### Primes de conversion

La prime de conversion / échange est de 30% par rapport au cours de référence de l'action GENFIT (22,77€).

#### Dilution maximale

Les actions nouvelles qui pourraient potentiellement être émises sur demande de conversion des OCEANes en circulation représenteraient 21,1% du capital de la Société au 30 juin 2024 (soit une dilution maximale de 17,4% en cas de conversion de toutes les obligations convertibles en circulation).

## EMPRUNTS OBLIGATAIRES – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunt obligataire	52 622	53 646
<b>TOTAL</b>	<b>52 622</b>	<b>53 646</b>

## EMPRUNTS OBLIGATAIRES – COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunt obligataire	415	413
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>	<b>413</b>

#### EMPRUNTS OBLIGATAIRES – NON COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunt obligataire	52 206	53 233
<b>TOTAL</b>	<b>52 206</b>	<b>53 233</b>

#### Note 17.2 Détail des autres passifs financiers

#### AUTRES PASSIFS FINANCIERS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunts bancaires	11 578	8 524
Dettes relatives aux contrats de location	5 884	5 623
Intérêts courus non échus	7	11
Soldes créditeurs de banque	89	0
<b>TOTAL</b>	<b>17 557</b>	<b>14 158</b>

#### AUTRES PASSIFS FINANCIERS – COURANTS

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunts bancaires	6 339	6 456
Dettes relatives aux contrats de location	1 076	1 138
Intérêts courus non échus	7	11
Soldes créditeurs de banque	89	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 510</b>	<b>7 605</b>

#### AUTRES PASSIFS FINANCIERS – NON COURANTS

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Emprunts bancaires	5 239	2 068
Dettes relatives aux contrats de location	4 808	4 485
Intérêts courus non échus	0	0
Soldes créditeurs de banque	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 047</b>	<b>6 553</b>

#### Note 17.2.1 Avances remboursables et conditionnées

#### AVANCES REMBOURSABLES ET CONDITIONNÉES – DESCRIPTIF GÉNÉRAL



	Date attribution	Montant total attribué	Montant total encaissé	Montant total remboursé	Autres mouvements	Effets de l'actualisation	Valeur nette à la date du 31/12/2023
<i>(En milliers d'euros)</i>							
BPI FRANCE - IT-DIAB	23/12/2008	3 229	3 229	0	(3 229)	0	0
<i>Développement d'une stratégie globale de prévention et prise en charge du diabète de type 2</i>							
<b>TOTAL</b>		<b>3 229</b>	<b>3 229</b>	<b>0</b>	<b>(3 229)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2023, le solde du remboursement conditionné était à 0 euros. Il n'y a pas eu d'activité en 2024.

### Note 17.2.2 Emprunts bancaires

#### EMPRUNTS BANCAIRES

	Date du prêt	Ligne de crédit	Taux d'intérêt	Disponible à la date du 30/06/2024	Versements	Solde à la date du 31/12/2023	Solde à la date du 30/06/2024
<i>(En milliers d'euros)</i>							
BNP 4	Avril 2017	800	0,87 %	0	60 mois	0	0
AUTRES	-	0	0,00 %	0	0	13	11
CDN PGE	Juin 2021	900	1,36 %	0	8 trimestres	675	563
CIC PGE	Juin 2021	2 200	0,75 %	0	8 trimestres	1 650	1 100
BNP PGE	Juin 2021	4 900	0,45 %	0	8 trimestres	3 675	2 450
NATIXIS PGE	Juin 2021	3 000	0,40 %	0	8 trimestres	2 250	1 500
BPI PGE	Juillet 2021	2 000	2,25 %	0	16 trimestres	1 500	1 300
BPI PRÊT TAUX BONIFIE	Novembre 2021	2 250	2,25 %	0	20 trimestres	1 820	1 601
<b>TOTAL</b>						<b>11 583</b>	<b>8 525</b>

### Note 17.3 Échéances des passifs financiers

#### MATURITÉ DES DETTES FINANCIÈRES

	A la date du 30/06/2024	Inférieur à 1 an ou disponible	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	Au delà de 5 ans
<i>(En milliers d'euros)</i>							
<b>TOTAL - Avances remboursables et conditionnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunt obligataire	57 117	413	56 704	0	0	0	0
Emprunts bancaires	8 524	6 456	863	868	336	0	0
Dettes relatives aux contrats de location	5 623	1 138	1 151	1 164	1 178	992	0
Intérêts courus non échus	11	11	0	0	0	0	0
<b>TOTAL - Autres passifs financiers</b>	<b>71 275</b>	<b>8 018</b>	<b>58 717</b>	<b>2 033</b>	<b>1 514</b>	<b>992</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>71 275</b>	<b>8 018</b>	<b>58 717</b>	<b>2 033</b>	<b>1 514</b>	<b>992</b>	<b>0</b>

Les valeurs dans le tableau ci-dessus sont des valeurs nominales (contractuelles) selon IFRS 7.39(a).

### Note 18 Instruments financiers

#### Détail du poste

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable par catégorie et la juste valeur des actifs et passifs financiers au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

## Solde au 31/12/2023

	Valeur comptable					Juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par AERG	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>								
<b>Actifs</b>								
Titres de participation	2 348		2 348					2 348
Autres titres	471	471						471
Prêts	472			472			472	
Dépôts et cautionnements	303			303			303	
Contrats de liquidité	531	531				531		
Créances clients	18 526			18 526			18 526	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 789	77 789				77 789		
<b>TOTAL - Actifs</b>	<b>100 439</b>	<b>78 790</b>	<b>2 348</b>	<b>19 300</b>	<b>0</b>	<b>78 319</b>	<b>19 300</b>	<b>2 819</b>
<b>Passifs</b>								
Emprunt obligataire	52 622				52 622		51 939	
Emprunts bancaires	11 578				11 578		11 578	
Contrats de location financement	5 884				5 884		5 884	
Intérêts courus non échus	7				7		7	
Soldes créditeurs de banque	89				89		89	
Dettes fournisseurs	10 448				10 448		10 448	
Autres dettes	914				914		914	
<b>TOTAL - Passifs</b>	<b>81 541</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 541</b>	<b>0</b>	<b>80 858</b>	<b>0</b>

## Solde au 30/06/2024

	Valeur comptable					Juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par AERG	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>								
<b>Actifs</b>								
Titres de participation	1 425		1 425					1 425
Autres titres	459	459						459
Prêts	500			500			500	
Dépôts et cautionnements	302			302			302	
Contrats de liquidité	701	701				701		
Créances clients	61 464			61 464			61 464	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 645	61 645				61 645		
<b>TOTAL - Actifs</b>	<b>126 498</b>	<b>62 805</b>	<b>1 425</b>	<b>62 267</b>	<b>0</b>	<b>62 346</b>	<b>62 267</b>	<b>1 885</b>
<b>Passifs</b>								
Emprunt obligataire	53 646				53 646		57 470	
Emprunts bancaires	8 524				8 524		8 524	
Contrats de location financement	5 623				5 623		5 623	
Intérêts courus non échus	11				11		11	
Dettes fournisseurs	8 039				8 039		8 039	
Autres dettes	395				395		395	
<b>TOTAL - Passifs</b>	<b>76 238</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>76 238</b>	<b>0</b>	<b>80 061</b>	<b>0</b>

AERG : Autres élément du résultat global

**Note 19** Dettes fournisseurs et autres créditeurs

## DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – TOTAL

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Dettes fournisseurs	10 448	8 039
Dettes sociales	4 188	3 159
Dettes de tva	3 139	10 352
Dettes fiscales	110	214
Autres dettes	914	395
<b>TOTAL</b>	<b>18 799</b>	<b>22 159</b>

## DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Dettes fournisseurs	10 448	8 039
Dettes sociales	4 188	3 159
Dettes de tva	3 139	10 352
Dettes fiscales	110	214
Autres dettes	914	395
<b>TOTAL</b>	<b>18 799</b>	<b>22 159</b>

## DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS – NON COURANT

(En milliers d'euros)	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 30 juin 2024, les dettes fournisseurs s'élevaient à 8 039 milliers d'euros, contre 10 448 milliers d'euros au 31 décembre 2023. Cette variation est liée à une diminution de factures non parvenues (3 588 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 4 765 milliers d'euros au 31 décembre 2023), comprenant notamment les facturations attendues des centres d'investigation clinique estimées par les Clinical Research Organizations (CROs) en charge des études cliniques de la Société. Le délai dans lequel ces factures parviendront à la Société n'est pas connu et peut s'étaler sur une longue période après que les services ont été rendus.

### Note 20 Revenus et produits différés

Pour rappel, sur le paiement initial de 120 millions d'euros reçu d'Ipsen en vertu de l'accord de licence et de collaboration conclu en décembre 2021, un montant de 40 millions d'euros a été comptabilisé en tant que produit constaté d'avance au 31 décembre 2021. Le solde de ce paiement initial, à savoir 40 millions d'euros est reconnu en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation par GENFIT de la partie de l'étude ELATIVE<sup>®</sup> en double aveugle, sur la base de l'avancement par rapport à un budget de dépenses déterminé lors de la comptabilisation initiale. Au 30 juin 2024, la Société a actualisé son budget initial et a conclu qu'un montant supplémentaire de 8,6 millions d'euros dudit solde devait être comptabilisé en revenus. Cette accélération est basée sur les coûts restants attendus actualisés sur la base d'éléments tiers et estimations des coûts restants à encourir tenant compte de différents événements intervenus au cours de l'exercice. Pour rappel l'étude ELATIVE<sup>®</sup> en double aveugle est plus proche de son achèvement que prévu initialement lors de l'élaboration du budget initial.

Au cours des six mois clos au 30 juin 2023, un montant de 8 195 milliers d'euros a été comptabilisé en chiffre d'affaires dans le cadre de ce contrat.

Au cours des six mois clos au 30 juin 2024, un montant de 9 352 milliers d'euros a été comptabilisé en chiffre d'affaires dans le cadre de ce contrat.

Au 30 juin 2024, 6 095 milliers d'euros en restent en revenus et produits différés, en phase avec le budget actualisé.

Voir la [Note 7 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#).

### Note 21 Provisions

#### Détail du poste

Au 30 juin 2024, ce poste s'élève à 40 milliers d'euros contre 40 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Variation des provisions (En milliers d'euros)	A la date du	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	A la date du
	31/12/2023				30/06/2024
Provision pour charges	40	0	0	0	40
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>

## Note 22 Capitaux propres

### Détail du poste

#### Capital social

	A la date du	
	31/12/2023	30/06/2024
Actions ordinaires émises (0,25 € de nominal par action)	49 834 983	49 906 483
Actions privilégiées convertibles nominatives	0	0
<b>Total nombre d'actions émises</b>	<b>49 834 983</b>	<b>49 906 483</b>
Moins : actions propres	0	0
<b>Actions en circulation</b>	<b>49 834 983</b>	<b>49 906 483</b>

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Tout actionnaire, quelle que soit sa nationalité, dont les actions sont entièrement libérées et nominatives depuis au moins deux ans, bénéficie de droits de vote double dans les conditions prévues par la loi (article 32 des Statuts de la Société).

- *Variation du capital social pour les six mois clos au 30 juin 2024*

Pendant le premier semestre 2024 :

- 8 000 obligations (OCEANE) ont été converties en 44 000 actions GENFIT.
- 27 500 d'actions gratuites attribuées (du plan AGA S 2021) ont été définitivement acquises.

Au 30 juin 2024, les autorisations en matière d'augmentation de capital pour émettre de nouveaux instruments d'intéressement en actions (SO et AGA) représentent un total de 1 150 000 actions.

### Écarts de conversion

Au 30 juin 2024, les écarts de conversion sur l'état de la situation financière s'élèvent à €(452) milliers (contre €996 milliers au 30 juin 2023). Pour la période close le 30 juin 2024, les écarts de conversion sur l'état des autres éléments du résultat global s'élèvent à €(1 448) milliers (contre €205 milliers au 30 juin 2023). Les écarts de conversion proviennent de l'application de la Norme IAS 21 au moment de convertir les monnaies fonctionnelles des filiales du Groupe (à savoir le dollar US pour Genfit Corp et le franc suisse pour Versantis AG) en euros à chaque clôture. La variation provient de l'évolution des taux de ces deux devises par rapport à l'euro.

## Note 23 Litiges

Néant.

## Note 24 Parties liées

### • Biotech Avenir

La holding Biotech Avenir SAS a été constituée en 2001 par les fondateurs de la Société. Son capital social est principalement détenu par des personnes physiques : les quatre fondateurs et 12 salariés de la Société.

Jean-François MOUNEY, Président du Conseil d'Administration de la Société, est également Président de Biotech Avenir SAS.

Au 30 juin 2024, Biotech Avenir SAS détenait 3,79 % du capital social de la Société.

La Société n'a réalisé aucune transaction avec Biotech Avenir en 2024 ou en 2023, mis à part la domiciliation à titre gracieux.

### • Ipsen Pharma SAS

Le contrat de licence signé avec la société Ipsen Pharma SAS en décembre 2021 prévoit un certain nombre de contrats de services qui ont été signés avec la Société en 2022 et 2023, notamment l'accord d'achat de stock (« Inventory Purchase Agreement ») et les accords de services de transition (« Transition Services Agreement » et « Part B Transition Services Agreement »).

Ces contrats concernent l'accompagnement d'Ipsen dans ses démarches et procédures futures (autre que le transfert de savoir-faire) et la fourniture de composés dont Ipsen pourrait avoir besoin pour mener ses essais cliniques. Tel que prévu au contrat signé avec Ipsen en décembre 2021, les prix aux termes de ces contrats couvrent l'ensemble des coûts supportés par la Société pour fournir les produits et services concernés, sans avantage économique pour Ipsen. Voir la [note 25 - "Engagements, passifs éventuels et actifs éventuels"](#).

## Note 25 Engagements, passifs éventuels et actifs éventuels

## Note 25.1 Engagements

### • Contrats de sous-traitance

Le Groupe a conclu des contrats pour les besoins de ses activités avec des CRO (Clinical Research Organizations) dans le cadre de la conception et la réalisation des essais cliniques, ainsi qu'avec des CMO (Clinical Manufacturing Organizations) pour la fabrication de principes actifs et d'unités thérapeutiques ainsi qu'avec d'autres sociétés dans le cadre de ses activités pré-commerciales, de recherche et de développement.

Ces contrats prévoient généralement la possibilité d'une résiliation anticipée sous réserve d'un préavis. Ces accords pouvant, en règle générale, être dénoncés avant terme ne sont donc pas décrits dans la liste des engagements du Groupe.

### • Avals et cautions

Au titre du contrat de location pour les locaux du siège social situés à Loos, GENFIT a accordé au bailleur une garantie de paiement de loyer d'un montant de 600 milliers d'euros au 30 juin 2024.

### • Principaux investissements prévus

Les investissements scientifiques et informatiques pour lesquels la Société a déjà pris des engagements fermes s'élèvent à 300 milliers d'euros à la date du présent rapport semestriel financier. La Société envisage de financer ces investissements sur les 12 prochains mois avec la trésorerie disponible ou de nouveaux emprunts.

Par ailleurs, la Société évaluera toute opportunité d'acquisition de nouvelles molécules susceptibles de présenter des complémentarités avec celles constituant son portefeuille. Si une telle opportunité était saisie, le Groupe pourrait ainsi réaliser des investissements significatifs à ce titre dans les années à venir. À la date du présent rapport semestriel financier, les organes de direction de la Société n'ont pris aucun engagement en la matière.

## Note 25.2 Passifs éventuels

### – Obligations en vertu des termes de l'accord de licence avec Seal Rock

GENFIT a annoncé le 31 mai 2023 la signature d'un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de l'inhibiteur d'ASK1 SRT-015 avec Seal Rock Therapeutics, une société de stade clinique basée à Seattle, États-Unis.

En vertu de cet accord :

- Seal Rock est éligible à des paiements conditionnels (« Milestones ») pouvant atteindre 100 millions d'euros (dont 2 millions d'euros ont été payés en 2023). Ces paiements sont conditionnés à des événements réglementaires, cliniques et commerciaux.
- Seal Rock est également éligible au paiement de redevances (« royalties ») échelonnées appliquées aux ventes des produits sous licence réalisées par GENFIT.

Conformément à la norme IAS 38, ces paiements conditionnels feront l'objet à leur échéance d'une analyse afin de déterminer s'ils sont éligibles à l'activation. Dans l'affirmative, ils seront immobilisés. Dans le cas contraire, ils seront comptabilisés en charges.

Conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec Seal Rock constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 31 décembre 2023 ou au 30 juin 2024.

### – Obligations en vertu des termes des accords de licence et de collaboration avec Genoscience

Le 16 décembre 2021, le Groupe a pris en licence les droits exclusifs détenus par Genoscience Pharma pour le développement et la commercialisation du traitement expérimental GNS561 dans le Cholangiocarcinome aux États-Unis, au Canada et en Europe, y compris au Royaume-Uni et en Suisse. Genoscience Pharma est une société de biotechnologies de stade clinique développant des traitements lysosomotropiques afin d'établir une nouvelle norme de soin dans le cancer, les maladies auto-immunes et infectieuses.

Aux termes de cet accord, Genoscience Pharma est éligible à des paiements d'étapes cliniques et réglementaires pouvant atteindre 50 millions d'euros ainsi que des royalties échelonnées. Le premier paiement d'étape, subordonné à l'obtention de résultats positifs pour l'essai clinique de Phase 2 dans le Cholangiocarcinome, pourrait s'élever à 20 millions d'euros.

Les étapes payables suivantes dépendent des résultats positifs de la Phase 3. Ces versements, à leur échéance, feront l'objet d'une analyse afin de déterminer s'ils sont éligibles à l'activation conformément à la norme IAS 38. Dans l'affirmative, ils seront immobilisés lors du décaissement. Dans le cas contraire, ils constituent des passifs éventuels qui seront comptabilisés à leur échéance.

En outre, le Groupe bénéficie d'un droit de première négociation relatif à toute licence ou cession, ou option de licence ou de cession, avec tout tiers pour le développement ou la commercialisation d'autres composés de Genoscience dans le domaine du CCA, dans la mesure où Genoscience recherche une collaboration avec un tiers ou reçoit une offre spontanée de collaboration.

Pour la période démarrant le jour de l'accord jusqu'à la première approbation réglementaire de GNS561 pour la commercialisation, Genoscience Pharma a le droit de racheter la licence pour GNS561 à un prix pré-déterminé dans l'éventualité où Genoscience Pharma reçoit une offre d'un tiers pour l'acquisition ou l'obtention d'une licence pour GNS561 dans toutes les indications si tant est que GENFIT a d'abord l'opportunité de négocier l'acquisition ou la licence de GNS561 dans toutes les indications.

Conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec Genoscience Pharma constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 31 décembre 2023 ou au 30 juin 2024.

#### – Obligations liées à l'acquisition de Versantis

Le Groupe a conclu l'acquisition de Versantis en 2022, et le Groupe sera obligé de faire des paiements conditionnels aux anciens actionnaires de Versantis en fonction d'événements futurs qui sont incertains et, par conséquent, ils constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2024.

Cet accord prévoit des versements complémentaires pouvant atteindre 65 millions CHF dans le futur conditionnés à :

- des résultats positifs de Phase 2 pour VS-01-ACLF
- l'approbation réglementaire de VS-01-ACLF
- des résultats positifs de Phase 2 pour VS-02-HE.

En outre, les anciens actionnaires de Versantis sont éligibles à 1/3 des revenus nets résultant de la vente potentielle du Priority Review Voucher de l'indication pédiatrique de VS-01-HAC par GENFIT à un tiers, ou 1/3 de la valeur juste de marché de ce Voucher si GENFIT choisit de l'appliquer à l'un de ses programmes.

Conformément à la norme IAS 38, ces paiements conditionnels feront l'objet à leur échéance d'une analyse afin de déterminer s'ils sont éligibles à l'activation. Dans l'affirmative, ils seront immobilisés. Dans le cas contraire, ils seront comptabilisés en charges.

Conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec les anciens actionnaires de Versantis constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 31 décembre 2023 ou au 30 juin 2024.

#### – Obligations en vertu des termes des accords de licence Celloram Inc.

Le 28 juillet 2023, GENFIT a conclu un accord de licence pour les droits mondiaux exclusifs de CLM-022, un inhibiteur de l'inflammasome first-in-class, avec la société Celloram Inc., une société de biotechnologie basée à Cleveland.

En vertu de cet accord :

- Celloram est éligible à des paiements conditionnels (« Milestones ») pouvant atteindre 160 millions d'euros (dont 50 millions d'euros ont été payés en 2023). Ces paiements sont conditionnés à des événements réglementaires, cliniques et commerciaux.
- Celloram est également éligible au paiement de redevances (« royalties ») échelonnées appliquées aux ventes des produits sous licence réalisées par GENFIT.

Conformément à la norme IAS 38, ces paiements conditionnels feront l'objet à leur échéance d'une analyse afin de déterminer s'ils sont éligibles à l'activation. Dans l'affirmative, ils seront immobilisés. Dans le cas contraire, ils seront comptabilisés en charges.

Conformément aux règles définies par IAS 37, les obligations de GENFIT aux termes du contrat conclu avec Celloram Inc. constituent des passifs éventuels non comptabilisés dans les comptes consolidés de GENFIT au 31 décembre 2023 ou au 30 juin 2024.

### Note 25.3 Actifs éventuels

#### – Actifs éventuels en vertu des termes des accords de licence et de collaboration IPSEN

Le 16 décembre 2021, GENFIT et Ipsen ont conclu un accord de licence exclusif pour élafibranol, un composé évalué en Phase 3 dans la Cholangite Biliaire Primitive (« PBC »), dans le cadre d'un partenariat global de long terme (« Collaboration and License Agreement »). L'accord confère à Ipsen les droits globaux (à l'exception de la Chine, de Hong Kong, de Taiwan et de Macao (confié à Terns comme expliqué ci-dessous)), candidat médicament de GENFIT, « first-in-class », agoniste des récepteurs PPAR alpha et PPAR delta, dans la PBC (maladie inflammatoire du foie, chronique et rare).

Le contrat de licence et de collaboration constitue un contrat au sens d'IFRS 15, satisfaisant aux critères fournis par IFRS 15.9.

En vertu de cet accord :

- GENFIT est éligible au versement de paiements supplémentaires (« milestones ») pouvant atteindre un total de 360 millions d'euros. Ces « milestones » constituent des revenus variables futurs, déterminés en fonction de l'atteinte d'étapes clés relatives au développement et de seuils de ventes des produits sous licence. A ce titre, conformément à IFRS 15, ces revenus seront reconnus en chiffre d'affaires en fonction de l'atteinte de ces étapes clés. La société a comptabilisé notre premier milestone de 13,3 millions euros en 2023 (reçu en février 2024) et notre deuxième milestone de 48,7 millions d'euros en juin 2024 (reçu en août 2024). En outre, les futurs paiements d'étape que nous escomptons encore recevoir, sous réserve de l'approbation par les autorités réglementaires concernées, représentent un total d'environ 26,5 millions d'euros.
- GENFIT est également éligible au paiement de redevances (« royalties ») exprimées en pourcentage, échelonné, à deux chiffres et pouvant atteindre 20%, appliqué aux ventes annuelles des produits sous licence réalisées par Ipsen. A ce titre, conformément à IFRS 15, ces revenus seront reconnus en chiffre d'affaires en fonction de la réalisation de ces ventes. Voir [Note 7 - "Produits d'exploitation et Autres produits"](#).

#### – Actifs éventuels en vertu des termes de l'accord de licence Terns

Le Groupe a conclu un accord de licence avec Terns en 2019 en vertu duquel GENFIT recevra des redevances et des paiements conditionnels en fonction d'événements futurs qui sont incertains et, par conséquent, ils constituent des actifs éventuels non comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2023. Les droits concédés à Terns concernent la Chine, Hong Kong, Taiwan et Macao.

Les paiements conditionnels comprennent : des paiements d'étapes selon l'atteinte de certains jalons relatifs au développement du produit sous licence, des paiements d'étapes commerciales en fonction du franchissement de seuils déterminés, et des redevances d'un coefficient moyen à deux chiffres (« mid-teen percentage royalties ») sur le montant des ventes réalisées par Terns Pharmaceuticals. Ces paiements conditionnels peuvent aller jusqu'à un total de 193 millions de dollars américains.

## Note 26 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

---

### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

*Activités de financement et d'investissement non monétaires*

Montants provisionnés au titre des acquisitions d'immobilisation corporelles au 30 juin 2023 : 27 milliers d'euros

Montants provisionnés au titre des acquisitions d'immobilisation corporelles au 30 juin 2024 : 30 milliers d'euros